

Justificatif généré le 08/07/2024

Support de parution :



Date de parution : 08/07/2024
Département : (93) Seine-Saint-Denis (93)
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/19301570930473-2024J01396_2024-06-20
N° d'annonce : 19301570930473-2024J01396_2024-06-20

RESSORT DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BOBIGNY
EXTRAIT DE JUGEMENT - JUGEMENT D'OUVERTURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE
JUGEMENT EN DATE DU 20 JUIN 2024

DE CONCERT

Siège social : 9 Rue Thérèse, 93170 Bagnolet
512300476 R.C.S. Paris

Activité : ingénierie, études techniques

Greffe du tribunal de Bobigny. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 15 avril 2024, désignant liquidateur SELARL Asteren prise en la personne de Me Julia Ruth 14/16 Rue de Lorraine 93000 Bobigny. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.